

22 juin 2012 – n° 18  
120057

**PERSONNEL TERRITORIAL – CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES**

Suite à la Commission Administrative Paritaire du 5 avril 2012, il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs budgétaires et de modifier l'intitulé de certains grades.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE :

◇ La création de :

- 1 poste d'adjoint technique 2° classe à temps non complet (20 h),
- 2 postes d'adjoint technique 2° classe à temps non complet (30 h),
- 1 poste d'adjoint d'animation 2° classe à temps non complet (20 h),
- 1 poste de technicien principal 1° classe,
- 6 postes d'animateur principal 2° classe,
- 5 postes d'adjoint administratif principal 1° classe,
- 5 postes d'adjoint technique principal 2° classe,
- 1 poste de brigadier chef principal de police,
- 1 poste de brigadier,
- 1 poste de garde-champêtre chef,
- 1 poste d'opérateur des activités physiques et sportives qualifié,
- 1 poste de rédacteur principal
- 1 poste d'assistant de conservation principal 1° classe.

◇ La suppression de :

- 1 poste d'adjoint technique 2° classe à temps non complet (24 h 30),
- 1 poste de technicien principal 2° classe,
- 7 postes d'animateur,
- 6 postes d'adjoint administratif principal 2° classe,
- 2 postes d'adjoint technique 1° classe,
- 2 postes de gardien de police,
- 1 poste de garde-champêtre principal,
- 1 poste d'opérateur des activités physiques et sportives,
- 1 poste d'adjoint administratif 2° classe.

◇ Changement d'appellation :

Suite à la réforme des cadres d'emplois de catégorie B, il convient de modifier l'intitulé de certains grades :

- assistant qualifié de conservation hors classe = assistant de conservation principal 1° classe,
- assistant qualifié de conservation 1° et 2° classe = assistant de conservation principal 2° classe.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 22 juin 2012

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 32

Procurations..... 3

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (procuration à O.Caspary au point n°1), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA (procuration à J.L.Bourdon du point n°1 au n°3) et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Antoine SEARA à Christian PIERRET  
Gilberte BELEY à Lovely CHRETIEN  
Catherine SAINT-DIZIER à Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.

